

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

RENSEIGNEMENTS :

UGSEL Haute-Savoie - BP36 - 74371 ANNECY Cedex
Tel : 04 50 09 71 15 Mail : ugsel74@wanadoo.fr

LIEU DE LA COMPETITION :

Complexe Sportif Labrunie - 990, avenue de la Libération 74800 La Roche-sur-Foron

ACCES/ PARKING : Route : Autoroute A41 sortie n°19 : La Roche Sur Foron

Train : Gare SNCF de La Roche sur Foron

Parking : Vendredi parking du lycée (261 avenue des Voirons)

Samedi : autocars sur le parking avenue de la Libération et voitures parking du lycée

ACCUEIL :

Vendredi 23 mars 2018 de 16h30 à 20h – Téléphone sur place : 06 80 95 38 44

Au lycée Ste Famille– 261 Avenue des Voirons – 74800 La Roche sur Foron (à 100m du complexe Labrunie)

Accueil Jeunes Officiels : à partir de 13h le 23 mars au complexe sportif Labrunie.

PESEES :

UNIQUEMENT le vendredi 23 mars de 17h30 à 20h au lycée Ste Famille (06 80 95 38 44 en cas de retard)

ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagements sont de 11,50€ par judoka à régler pour le 14 mars à l'UgseL 74.

HEBERGEMENT :

L'hébergement est à réserver par les participants. Voir le document sur le site de l'UgseL Nationale.

Possibilité de réserver dans les hôtels et dans les 2 internats auprès de la centrale de réservation de l'Office du Tourisme, tél. 04 50 03 36 68 : internat du lycée Ste Famille (en priorité pour ceux venant en train) et l'internat du lycée agricole de Contamines sur Arve à 15 kms (autoroute gratuite – 15 à 20 minutes).

NAVETTES :

L'organisation ne met pas en place de navettes. Si vous venez par le train, réserver votre hébergement suffisamment tôt à l'internat Ste Famille (600m de la gare), sinon prévoyez votre mode de déplacement. Navette uniquement mise en place si besoin pour respecter l'amplitude horaire des chauffeurs pour les groupes logés à l'internat de Contamines sur Arve (navette à réserver dans le questionnaire avant le 14 mars).

RESTAURATION :

A commander avant le 14 mars à l'aide du questionnaire de participation.

Tous les repas seront chauds et servis à 100m du dojo le vendredi et le samedi, excepté le dimanche midi (=panier repas). Spécialité Savoyarde le samedi soir.

En journée sur place avec le club : restauration sucré / salé / boisson.

STANDS : Présence d'un stand souvenirs et produits locaux.

SOIREE : vendredi 23 mars à 20h, vivre une séance d'entraînement avec le club (sur inscription dans le questionnaire), au complexe Labrunie.

TEMPS PASTORAL :

Un temps pastoral sera mis en place le samedi à 18h juste avant la remise des récompenses minimales.

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE :

Toute implication à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

PHOTOS : La participation à cette compétition entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation.

FORFAITS JUDOKAS :

En cas de forfaits après l'envoi du questionnaire de participation, merci d'en avvertir au plus vite l'Ugsel Haute-Savoie (ugsel74@wanadoo.fr) et Frédéric Mory (f-mory@ugsel.org)

PRIMES KILOMETRIQUES :

La prime kilométrique versée en 2018 pour la participation aux Championnats Nationaux est calculée sur la base de 0,02€/km et par élève déplacé, depuis l'établissement et jusqu'au lieu de la compétition (trajet aller/retour, référence dicoroute).

SECURITE : Il y aura des mesures de sécurité pour accéder au complexe sportif, la procédure sera donnée à l'accueil.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENTS :

Se référer aux règlements généraux et particuliers 2016-2020 parus sur le site de l'Ugsel Nationale. (www.ugsel.org)

REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL : Jean-Marc CHAUVETET

REPRESENTANTS CTN : Jean François ROZIER et Marc PERARD

LICENCES (vérifiées dès la pesée) :

La licence UGSEL avec un document permettant de justifier de son identité.

La licence FFJDA + les certificats médicaux.

TENUE : Se référer aux règlements Ugsel et fédéraux.

ASSISTANCE MEDICALE :

Présence d'un médecin sur place.

Centre hospitalier/urgences le plus proche :

CH Alpes-Léman – 558 route de Findrol 74130 Contamines sur Arve tél : 04 50 82 20 00

FORMATION JEUNES OFFICELS (Commissaires sportifs) :

Une formation pour les Jeunes Officiels sera dispensée par un responsable fédéral, le vendredi 23 mars 2018 à partir de 14h au Complexe Labrunie (990 Avenue de La Libération 74800 La Roche Sur Foron).

LUTTE DOPAGE :

Les licenciés Ugsel peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce Championnat suivant les modalités arrêtés par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, tout judoka ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir le justifier par une ordonnance prescrivant les médicaments.

REGLEMENTS DISCIPLINAIRES :

Conformément à l'article 20 des règlements généraux de l'Ugsel : « les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité organisateur, peuvent prendre ensemble toute sanction qui s'impose (rappel à devoir, suspension ou exclusion d'un combattant, d'un dirigeant, ou d'une équipe) et d'exiger le remboursement des dégâts constatés ».

Rappel de l'article 29, Règlements généraux, Légitimité d'un championnat national :

- En individuel et par équipes, en deçà de 4 présents dans une épreuve sur le championnat national, il ne sera attribué ni titre, ni récompense, ni HNSS. En cas de record de France, le titre et le HNSS seront réattribués.

CATEGORIES DE POIDS : Se référer au règlement particulier Ugsel de Judo en vigueur. (article 9)

DOJO : 6 surfaces de combats + 2 surfaces d'échauffement.

National UGSEL JUDO 2018 – La Roche Sur Foron
 Complexe Sportif Labrunie – 990 Avenue de la Libération

Programme

Vendredi 23

13h-14h	Accueil des Jeunes Officiels au complexe sportif Labrunie
14h-17h	Formation des Jeunes Officiels : Salle de réunion du complexe Labrunie
16h30-20h00	Accueil des délégations au Lycée Ste Famille – 261 avenue des Voiron
17h30 à 20h (21h)	Pesées au Lycée Ste Famille – 261 avenue des Voiron <i>Pas de pesées le samedi matin !</i>
19h à 20h30	Diner au Lycée Ste Famille
20h	Soirée : entrainement avec le dojo du Pays Rochois au complexe Labrunie

Samedi 24

6h30 à 8h30	Petit-déjeuner au lycée Ste Famille (rotation par catégorie et par internats)
8h à 8h30	Arrivée des Arbitres et des Commissaires Sportifs / réunion à 8h30
8h à 9h	Echauffement Cadets et Juniors F et G
8h45-8h50	Cérémonie d'ouverture du championnat
9h – 13h	Début de la compétition JF et JG puis CF et CG
11h-12h	Restauration à Ste Famille MF et MG
12h – 14h	Restauration à Ste Famille C J, Arbitres, Officiels, organisateurs
13h	Echauffement Minimes F et G
14h	Début compétition MF et MG
18h	fin du championnat MF et MG
18h	Animation pastorale
18h15-18h45	Palmarès équipes Minimes
19h-20h	Diner à Ste Famille
21h	Soirée à Ste Famille

Dimanche 25

7h	Navette autocar de l'internat de Contamines Sur Arve au lycée Ste Famille
7h00 à 8h30	Petit-déjeuner à Ste Famille
8h à 8h30	Arrivée des Arbitres et des Commissaires Sportifs / réunion à 8h30
8h30	Echauffement
9h à 11h15	½ finales et Finales cadets et juniors
10h30	Distribution des paniers repas à Ste Famille
11h30 – 12h15	Palmarès Cadets et Junior F et G + coupe du Fair-Play = trophée Alain Le Berre et trophée Serge Kalenderian
12h15	Fin du championnat



CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org